



Compagnie du Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA

Les actionnaires sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le mercredi 21 juin 2023 à 16 h 30, à la
Salle du Conseil des communes, place du Château 4a à 1040 Echallens

Ordre du jour :

1. Approbation du rapport annuel de gestion et des activités de l'exercice 2022
2. Décharge aux membres du Conseil d'administration de sa gestion pour 2022
3. Élections des membres du Conseil d'administration
4. Nomination de l'Organe de révision pour l'exercice 2023
5. Divers et propositions individuelles

Communication des rapports

Le rapport annuel de gestion et des activités 2022 sera adressé avec la convocation personnelle.

Les comptes de l'exercice et le rapport de l'Organe de révision peuvent être consultés sur rendez-vous au bureau de la Compagnie à Echallens, entre le 5 juin et le 19 juin 2023 (12h00).

Questions au Conseil d'administration

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent poser leurs questions par écrit au Président du Conseil d'administration au siège de la Compagnie, et ce jusqu'au 16 juin 2023. Une réponse personnelle leur sera adressée.

Echallens, le 30 mai 2023

Pour le Conseil d'administration

Le Président

Ph. Gauderon

La secrétaire

A. Jost